

# CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA NIEVRE

## SESSION DU 19 JUILLET 2021

Présidence de M. Fabien Bazin

---

*Le lundi 19 juillet 2021, M<sup>mes</sup> et MM. les Conseillers départementaux de la Nièvre se sont réunis en séance publique à l'Hôtel du Département, salle François Mitterrand, sous la présidence de M. Fabien Bazin, Président du Conseil départemental.*

*M. le Président :*

Chers collègues, nous allons commencer, si vous le voulez bien. Nous sommes sur une Session qui est dans le prolongement de la précédente et nous terminons l'installation de la nouvelle Assemblée. C'est plutôt une Session technique.

Nous allons entrer dans le sujet immédiatement, en vérifiant le quorum, et nous constatons qu'il est atteint. Un certain nombre de pouvoirs sont arrivés :

Stéphanie BEZE donne pouvoir à Alain HERTELOUP.

Patrice JOLY donne pouvoir à Michèle DARDANT.

Justine GUYOT donne pouvoir à Frédéric ROY.

Lionel LECHER donne pouvoir à Eliane DESABRE.

Je vous propose de désigner Joëlle JULIEN comme secrétaire de séance, s'il n'y a pas d'opposition de votre part.

### **Adoption du procès-verbal de la session du 1<sup>er</sup> juillet 2021**

*M. le Président :*

Il nous faut maintenant approuver le procès-verbal de la séance précédente.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Le procès-verbal de la session du 1<sup>er</sup> juillet 2021 est adopté à l'unanimité.**

Parmi les points que nous allons aborder :

Je vais vous informer des délégations qui ont été attribuées à chacun(e) des vice-président(e)s.

Nous allons ensuite valider la composition des commissions organiques du Conseil départemental.

Ensuite, nous allons étudier – et c'est cela, le gros du sujet – et voter pour les représentants dans les commissions, organismes et autres instances.

Etant entendu, si vous en êtes d'accord, cher Jean-Luc, que nous essaierons de privilégier à chaque fois le vote à main levée, à l'exception des quelques commissions pour lesquelles le vote à bulletin secret est obligatoire et dans les textes.

Avez-vous des observations à formuler, à ce stade ?

*M. Gauthier :*

Monsieur le Président, chers collègues,

Très rapidement. Pour vous dire que rien ne nous paraît incohérent dans ce que vous dites jusqu'à présent.

Ce que nous souhaitons, c'est ce que je vous ai dit lorsque nous nous sommes vus la semaine dernière : nous représentons 41,17 % des membres de cette assemblée, et nous attendons que notre représentation se retrouve dans les différents organismes dans lesquels nous devons siéger.

A partir de ce moment-là, il n'y aura aucune obstruction et aucun obstacle en ce qui concerne le groupe « La Nièvre Ensemble ».

Autrement, eh bien, ma foi, nous nous opposerons par tous les moyens à notre disposition.

*M. le Président :*

Parfait, Monsieur le Président, cher Jean-Luc, nous sommes bien en phase.

## **DELEGATIONS ATTRIBUEES AUX VICE-PRESIDENT(E)S**

*M. le Président :*

Pour commencer, je vous donne lecture des différentes délégations qui ont été attribuées.

- 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente : Blandine DELAPORTE.

Transition des fonds d'innovation et de l'investissement territorial et du dialogue avec les habitants.

- 2<sup>ème</sup> Vice-Président : Alain HERTELOUP.

Infrastructures, bâtiments et déplacements.

- 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente : Jocelyne GUERIN

Aménagement, dynamique et accompagnement des territoires.

- 4<sup>ème</sup> Vice-Président : Wilfrid SEJEAU

Collèges, éducation, culture, jeunesse et enseignement supérieur.

- 5<sup>ème</sup> Vice-Présidente : Justine GUYOT

Autonomie et cohésion sociale, santé.

- 6<sup>ème</sup> Vice-Président : Daniel BARBIER.

Finances et achats.

- 7<sup>ème</sup> Vice-Présidente : Joëlle JULIEN

Administration générale, ressources humaines et dialogue social.

- 8<sup>ème</sup> Vice-Président : Lionel LECHER

Relations avec le monde associatif, sports.

- 9<sup>ème</sup> Vice-Présidente : Michèle DARDANT

Enfance.

#### Les conseillers délégués

- Conseillers départementaux rattachés au Président :

. Michel MULOT, Délégué à la Présidence du SDIS

. Jean-Paul FALLET, Délégué à l'habitat et à l'économie sociale et solidaire

. Eliane DESABRE, Déléguée à la prévention spécialisée.

- Conseillers départementaux rattachés auprès de la 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente, Jocelyne GUERIN :

. Martine GAUDIN, Déléguée à l'attractivité

. Thierry GUYOT, Délégué à l'agriculture et l'alimentation de proximité.

- Conseillère déléguée auprès de la Vice-Présidente, Justine GUYOT :

. Maryse AUGENDRE, Déléguée au handicap.

Il s'agissait d'un point d'information.

## **COMPOSITION DES COMMISSIONS ORGANIQUES :**

*M. le Président :*

Pour ce qui concerne la composition des commissions organiques,

Pour ce qui concerne le groupe « Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire », les calculs donnent les éléments suivants en termes d'élus pour les commissions :

- 6 élus pour la Commission « Finances et Moyens généraux »,
- 7 élus pour la Commission « Solidarité »,
- 7 élus pour la Commission « Attractivité »,
- 6 élus pour la Commission « Emancipation ».

Pour ce qui concerne le groupe « La Nièvre Ensemble », nous sommes sur les chiffres suivants :

- 4 élus pour la Commission des Finances, dont la présidence, si vous l'acceptez toujours,
- 4 élus pour la Commission Solidarité,
- 4 élus pour la Commission Attractivité,
- 4 élus pour la Commission Emancipation.

Pour que nous puissions constituer ces Commissions, il faudrait que vous puissiez nous communiquer les membres que vous souhaitez y voir siéger.

### **Pour ce qui concerne la Commission « Finances et Moyens généraux »,**

Le groupe « Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire » propose les noms suivants :

- . Michel MULOT
- . Daniel BARBIER
- . Joëlle JULIEN
- . Thierry GUYOT
- . Justine GUYOT
- . Eliane DESABRE.

Quelles sont les propositions pour le groupe « La Nièvre Ensemble » ?

*M. Gauthier :*

Nous proposons les noms suivants, pour la Commission des Finances :

- . Michel SUET
- . Patrick BONDEUX

- . Anne-Marie CHENE
- . Jean-Luc GAUTHIER.

*M. le Président :* Quel est le nom proposé pour assurer la présidence de la Commission des Finances ?

*M. Gauthier :* Il s'agit de Michel SUET.

*M. le Président :* Pour ce qui concerne la composition de la **Commission « Solidarité »**,

Le groupe « Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire » propose les noms suivants :

- . Maryse AUGENDRE, Présidente
- . Jean-Paul FALLET
- . Eliane DESABRE
- . Justine GUYOT
- . Michèle DARDANT
- . Frédéric ROY
- . Séverine BERNARD.

Quels sont les noms proposés par le groupe « La Nièvre Ensemble » ?

*M. Gauthier :* Pour ce qui concerne le groupe « La Nièvre Ensemble », les noms proposés sont les suivants :

- . Pascale de MAURAIGE
- . Véronique KHOURY
- . Anouck CAMAIN
- . Marie-France de RIBEROLLES.

*M. le Président :* Merci beaucoup.

Pour ce qui concerne la **Commission « Attractivité »**,

Le groupe « Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire » propose les noms suivants :

- . Martine GAUDIN, Présidente
- . Jean-Paul FALLET

- . Blandine DELAPORTE
- . Alain HERTELOUP
- . Jocelyne GUERIN
- . Thierry GUYOT
- . Wilfrid SEJEAU.

*M. Gauthier :*

Pour le groupe « La Nièvre Ensemble », les noms proposés sont les suivants :

- . Franck MICHOT
- . David VERRON
- . Marie-France de RIBEROLLES
- . Jérôme MALUS.

*M. le Président :*

Parfait.

Enfin, pour ce qui concerne la **Commission « Emancipation »**, les noms proposés par le groupe « Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire » sont les suivants :

- . Wilfrid SEJEAU, Président,
- . Lionel LECHER
- . Blandine DELAPORTE
- . Martine GAUDIN
- . Stéphanie BEZE
- . Patrice JOLY.

*M. Gauthier :*

Pour le groupe « La Nièvre Ensemble », les noms proposés sont les suivants :

- . Laurence BARAO
- . Christophe DENIAUX
- . Jérôme MALUS
- . Corinne BOUCHARD.

*M. le Président :*

Nous allons voter sur la composition de ces Commissions.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

**Adopté à l'unanimité.**

Ces Commissions sont donc constituées et adoptées.

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL  
DEPARTEMENTAL DE LA NIEVRE DANS LES  
COMMISSIONS, ORGANISMES ET AUTRES INSTANCES**

**AGRICULTURE – FORETS**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GROUPEMENT DE DEFENSE  
SANITAIRE DU CHEPTEL NIVERNAIS**

*M. le Président :* Ce Conseil d'administration sera composé de 2 titulaires et de 2 suppléants.

Pour le groupe « Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire », sont proposés les noms suivants :

- . Thierry GUYOT, titulaire
- . Jocelyne GUERIN, suppléant.

Quelles sont les propositions pour le groupe « La Nièvre Ensemble » ?

*M. Gauthier :* Sont proposés, pour « La Nièvre Ensemble » :

- . Jean-Luc GAUTHIER, titulaire
- . Laurence BARAO, suppléante.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU POLE SANITAIRE REGIONAL DE  
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE (ASSOCIATION)**

*M. le Président :* Siège dans ce Conseil d'Administration le Président du Conseil départemental ou son représentant. Nous proposons Thierry GUYOT.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

### **ASSOCIATION « AGROPOLE DU MARAULT »**

*M. le Président :* Siège dans cette association « Agropole du Marault » le Président du Conseil départemental ou son représentant. Nous proposons Jocelyne GUERIN.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION SAFER DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE - COMITE TECHNIQUE NIEVRE**

*M. le Président :* L'idée est d'avoir un membre titulaire qui serait Wilfrid SEJEAU, et un membre suppléant issu de « La Nièvre Ensemble ».

*M. Gauthier :* Je propose mon nom.

*M. le Président :* Merci.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

### **CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION ANIMALE**

*M. le Président :* Les désignations portent sur 2 titulaires et 2 suppléants.

« Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire » propose :

.Thierry GUYOT, titulaire

. Stéphanie BEZE, suppléante.

Pour « La Nièvre Ensemble », quelles sont les propositions ?

*M. Gauthier :* Nous proposons :

. Corinne BOUCHARD, titulaire

. Jean-Luc GAUTHIER, suppléant.

*M. le Président :* Merci.  
Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

### **COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PRESERVATION DES ESPACES NATURELS AGRICOLES ET FORESTIERS**

*M. le Président :* Il s'agit de désigner un titulaire et un suppléant.  
Notre proposition serait :  
. Blandine DELAPORTE, titulaire  
. Thierry GUYOT, suppléant.  
Pas de problème là-dessus ?

*M. Gauthier :* Nous ne comprenons pas pourquoi il n'y aurait pas la même cohérence que sur les postes précédents. Nous avons le nom de Corinne BOUCHARD à vous proposer.

*M. le Président :* Je n'ai pas de problème sur le sujet. Sur le fait de désigner Corinne BOUCHARD, cela vous convient-il ?  
Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?  
**Adopté à l'unanimité.**

### **COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ORIENTATION DE L'AGRICULTURE**

*M. le Président :* Sur la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture, qui est un sujet important, nous proposons :  
. Jocelyne GUERIN, titulaire  
. Thierry GUYOT, suppléant.

*M. Gauthier :* Nous formulons exactement la même remarque.

*M. le Président :* Là, compte tenu de la situation et de l'importance de la CDOA, nous souhaiterions vraiment la conserver au sein de la majorité. Nous

restons donc sur notre position. Il y a donc un vote sur cette proposition.

*M. Gauthier :* Vous pensez que nous ne sommes pas dignes d'orienter l'agriculture ?

*M. le Président :* Ce n'est pas une question de dignité. C'est une question de stratégie politique.

*M. Gauthier :* Nous manquons de compétences, peut-être ?

*M. le Président :* Non plus. Il s'agit plus d'une question de stratégie politique, encore une fois.

Qui s'oppose ? Qui s'abstient ?

**Adopté à la majorité. 20 votes pour, 14 votes contre.**

#### **COMMISSION ETABLISSANT LA LISTE D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE COMMISSAIRE ENQUETEUR**

*M. le Président :* Là encore, nous sommes restés sur une logique majoritaire, en proposant :

. Alain HERTELOUP, titulaire

. Joëlle JULIEN, suppléante.

Même logique, même résultat ? Il y en a quelques-uns comme cela.

*M. Gauthier :* Allons-y comme cela.

*M. le Président :* Pas d'abstention ? Ni d'opposition ?

**Adopté à l'unanimité.**

#### **COMMISSION REGIONALE DE L'ECONOMIE AGRICOLE ET DU MONDE RURAL (COREAMR)**

*M. le Président :* De manière similaire aux cas précédents, nous proposons la candidature de :

. Thierry GUYOT, titulaire

. Jocelyne GUERIN, suppléante.

C'est en cohérence aussi avec les vice-présidences et leurs fonctions.

*M. Gauthier :* Je vais me proposer comme suppléant aussi, mais j'imagine que...

*M. le Président :* Là aussi, il y a une logique : c'est un peu comme la CDOA.

*M. Gauthier :* Mais nous n'avons pas la même logique, manifestement.

*M. le Président :* Non. Evidemment. Cela se saurait.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à la majorité. 20 votes pour, 14 votes contre.**

#### **ASSOCIATION AGRILocal.FR**

*M. le Président :* C'est le même type de proposition. Nous proposons :

. Jocelyne GUERIN, titulaire

. Martine GAUDIN, suppléante.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à la majorité. 20 votes pour, 14 votes contre.**

#### **ADHESION DU DEPARTEMENT DE LA NIEVRE AU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC TERANA**

*M. le Président :* Il s'agit du laboratoire départemental qui se fond dans une entité un peu plus importante. Là aussi, stratégiquement il est important que la majorité puisse s'y retrouver.

La proposition est de désigner :

. Jocelyne GUERIN, titulaire

. Thierry GUYOT, suppléant.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à la majorité. 20 votes pour, 14 votes contre.**

## **ATTRACTIVITE – TOURISME – TERRITOIRES**

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION DE NIEVRE AMENAGEMENT**

*M. le Président :* Sur les 5 titulaires dont nous disposons au Conseil d'administration de Nièvre Aménagement, nous proposons qu'il y ait 4 représentants de la majorité et 1 de l'opposition.

Pour la majorité, les noms proposés sont les suivants :

- . Jocelyne GUERIN
- . Patrice JOLY
- . Eliane DESABRE
- . Michel MULOT.

Qu'en est-il pour l'opposition ?

*M. Gauthier :* J'ai vraiment du mal à suivre votre cohérence. Vous avez acquiescé à mes propos de tout à l'heure, Monsieur le Président, sur le poids que nous représentons au sein de cette assemblée. Il y a 2 postes. Or, 5 fois 4, cela fait 20. Nous pouvons donc prétendre à deux postes de membres titulaires.

Nous souhaiterions donc avoir 2 membres titulaires, qui seraient Michel SUET et Franck MICHOT.

Nous ne voyons pas de logique, sinon à faire de la politique politicienne, ou à vouloir verrouiller l'institution, à ce que vous n'accédiez pas à la demande que nous formulons.

*M. le Président :* Encore une fois, le Département, pour mener l'action qu'il entend conduire, a besoin d'avoir le contrôle sur un certain nombre d'organismes associés. Nièvre Aménagement en fait naturellement partie. C'est une cohérence politique que de tenir ce type de présidence. Chacun en pense ce qu'il veut. Je n'ai là-dessus aucun état d'âme : si l'on veut avancer, il ne faut pas que l'on se retrouve dans une situation d'opposition, sur des structures associées comme Nièvre Aménagement ou d'autres outils de cette nature. C'est la loi de la démocratie : il y a une majorité, et il y a une opposition, et cela fonctionne comme cela.

Il faudrait donc que vous nous présentiez un représentant.

*M. Gauthier :*

Monsieur le Président, vous faites fi du résultat des élections départementales.

Votre victoire est incontestable. Il ne s'agit pas de la remettre en cause. Aucunement.

Mais nous vous appelons à faire un peu œuvre d'humilité et de modestie. Si l'on regarde les chiffres, au second tour, vous avez rassemblé un peu moins de 52 % des voix. Nous pourrions dire que nous voudrions 48 % des sièges. Non, nous en demandons 41.

En opérant ainsi, vous fermez la porte d'entrée, d'emblée, comme vous l'avez fait lors de la précédente Session, et vous voulez nous mettre dans un rôle d'opposition stérile.

Pensez-vous que c'est en procédant de la sorte que l'on va réconcilier les Nivernaises et les Nivernais, et au-delà, les citoyens, avec la politique ?

Je crois qu'au contraire c'est avec des comportements sectaires – parce que c'est cela – et idéologiques que vous allez dégoûter encore un peu plus les gens de la politique.

Nous voudrions que deux sièges soient attribués à l'opposition dans cette instance ; autrement, nous n'allons pas participer longtemps à cette mascarade. Très clairement. Il n'y a aucune logique à ce que nous n'ayons pas deux sièges.

Pensez-vous que nous ne puissions pas, nous aussi, travailler au sein du Conseil d'administration de Nièvre Aménagement ? Et pourquoi pas, la main dans la main avec la majorité ? Pourquoi ?

Pourquoi, d'emblée, nous mettez-vous dans cette opposition ?

Vous me rappelez André LAIGNEL, qui, en 1981, alors que François MITTERRAND devenait Président de la République, avait dit, à l'Assemblée Nationale, à un député de droite, de l'ancienne majorité : « *Vous avez juridiquement tort puisque vous êtes démocratiquement minoritaire.* » C'était voilà 40 ans. On est toujours dans les mêmes schémas !

Nous n'allons pas participer longtemps à cette mascarade, je vous le dis.

*M. le Président :*

Très bien. Il faut un représentant de l'opposition pour siéger au Conseil d'administration de Nièvre Aménagement.

*M. Gauthier :*

Nous en voulons deux.

*M. le Président :*

Très bien. Mais il en faut un.

- M. Gauthier :* Eh bien, nous allons voter à bulletins secrets.
- M. le Président :* Très bien. Nous allons distribuer le matériel de vote.  
En ce qui nous concerne, la liste est indiquée dans le document. Pour ce qui vous concerne, il faut constituer une liste de 5 noms. Il est proposé que, pour ce vote à bulletins secrets, nous votions au nom du groupe, non pas en indiquant la liste de noms, mais en indiquant « La Nièvre Ensemble » ou « Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire ».
- M. Malus :* Monsieur le Président, une petite précision. Nous n'allons pas mettre deux fois cinq noms chez vous et chez nous. Cela n'a aucun sens. Nous mettrons 3 noms pour vous et 2 noms pour nous.  
Mais, vous parliez de majorité. Or, 3 sièges pour vous et 2 sièges pour nous, c'est toujours la majorité pour vous. On va perdre du temps avec une procédure qui va durer longtemps.  
Ecoutez-nous. Nous pouvons nous retirer pour discuter entre nous. Essayez de prendre en considération ce que le Président Gauthier vient de dire ; ce n'est pas idiot de faire du 3 pour vous et du 2 pour nous.  
Nous sommes compétents dans un certain nombre de domaines...
- M. le Président :* Ce n'est pas le sujet. Ce n'est pas un sujet de compétences ; c'est un sujet de présidence de Nièvre Aménagement, qui est le bras armé d'un certain nombre d'opérations et qui sont importantes. Il faut que la présidence demeure au sein de la majorité du Conseil départemental. Point. C'est cela le sujet ; il n'y en a pas d'autres.
- Mme Bouchard :* C'est une déclaration qui est quand même un peu étonnante : « *Il faut que la présidence demeure au sein de la majorité...* »
- M. le Président :* C'est cela, la démocratie.
- Mme Bouchard :* On ne doit pas avoir tout à fait la même définition, alors.
- M. le Président :* Eh bien, si, hélas, c'est comme cela que cela fonctionne, partout.  
Si vous voulez une suspension de séance, nous allons l'accorder pour 10 minutes.

*(Suspendue à 9 h 59, la séance reprend à 10 h 14.)*

- M. le Président :* Monsieur le Président, quel est le résultat de votre délibération ?
- M. Gauthier :* Dans un souci de conciliation, nous allons accepter votre proposition...
- M. le Président :* Parfait.
- M. Gauthier :* ... en espérant que cette main tendue, nous puissions la récupérer dans quelque autre organisme.
- M. le Président :* La loi, toute la loi, rien que la loi. C'est comme cela qu'il faut faire.
- Comme nous l'avons déjà démontré, il s'agit de faire toute sa place à l'opposition sur un certain nombre de désignations dans les structures. Il y a un sujet ensuite de stratégie et de mise en œuvre d'un projet départemental qui nécessite de tenir la présidence d'un certain nombre d'organismes.
- Par exemple, c'est le cas pour Nièvre Numérique, où il y a un enjeu important financièrement, pour le Département. La question ne se pose pas pour le SDIS puisque c'est le représentant du Président qui en assume l'animation. Nièvre Aménagement fait évidemment partie de ces outils. Etant entendu que nous souhaitons donner une place à l'opposition au sein de l'Assemblée générale, comme vous pouvez le voir à la page suivante.
- M. Gauthier :* Monsieur le Président, toutes les explications que vous essaieriez de nous donner feront *flop* systématiquement au regard de toutes celles et tous ceux qui n'attendent qu'une chose ; c'est que les élus de cette assemblée travaillent ensemble. C'est cela !
- Les électeurs, que nous ont-ils dit ? Ils nous ont départagés. L'arbitre a sifflé la fin du match, et ils ont dit « maintenant, entendez-vous, et travaillez. »
- Nous voulons travailler avec vous, mais vous nous fermez la porte. Très clairement.
- Cela de votre responsabilité, et, sachez-le, on le fera savoir, parce que vous êtes toujours dans un mode de fonctionnement hyper politisé. Parce que vous n'acceptez pas que l'opposition puisse éventuellement avoir des idées, et puisse participer à l'œuvre collective.

Hé, bien, ma foi, c'est votre vision des choses ; nous, nous sommes sur une vision totalement différente, et nous regrettons la position que vous tenez.

Nous proposons donc Michel SUET.

*M. le Président :* Nous notons la proposition pour le nom de Michel SUET.  
Je vais donner la parole à Blandine DELAPORTE.

*Mme Delaporte :* Merci, Monsieur le Président.  
Juste une petite réaction aux propos de notre collègue Jean-Luc GAUTHIER.  
Ce n'est pas une question d'appartenance politique ni de compétences. Nos deux groupes sont d'ailleurs composés de personnes de compétences et d'appartenances diverses.  
Mais la majorité entend mettre en place le projet qu'elle a présenté aux Nivernais. Si vous avez subi une non-victoire, nous avons subi une non-défaite. La majorité entend mettre en place son projet.  
Elle entend le faire avec bienveillance et être à l'écoute du groupe minoritaire. Simplement, être à l'écoute et bienveillants, cela ne veut pas dire forcément obéir le petit doigt sur la couture du pantalon à toutes les injonctions de l'opposition.

*M. Gauthier :* Monsieur le Président. « *Les injonctions de l'opposition* » ? Où allons-nous ?  
« *Les injonctions de l'opposition* » !  
Non, ce ne sont pas des injonctions, Madame DELAPORTE. C'est tout simplement le respect des forces en présence. Point. C'est tout. Ce ne sont pas des injonctions.

*M. le Président :* Parfait. Merci. Pas d'autres prises de parole ? Je mets aux voix cette proposition.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

*Sont désignés :*

. *Jocelyne GUERIN*

. *Patrice JOLY*

. *Eliane DESABRE*

. *Michel MULOT*

. *Michel SUET.*

### ASSEMBLEE GENERALE DE NIEVRE AMENAGEMENT

*M. le Président :* Pour l'assemblée générale de Nièvre Aménagement, nous proposons qu'un poste de titulaire revienne à l'opposition.

Quel nom nous proposez-vous ?

*M. Gauthier :* Merci beaucoup, Monsieur le Président, pour cette volonté d'ouverture.

Nous proposons le nom de Franck MICHOT.

*M. le Président :* C'est noté. Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SEM PATRIMONIALE DE LA NIEVRE

*M. le Président :* Dans la même logique que précédemment, sont proposés :

- Titulaires :

. Jocelyne GUERIN

. Martine GAUDIN.

- Suppléant :

. Frédéric ROY

. 1 représentant de l'opposition.

Quel nom nous proposez-vous pour le représentant suppléant de l'opposition ?

*M. Gauthier :* Non seulement j'ai un nom à vous donner, mais j'en ai deux à vous donner.

En titulaire, Michel SUET...

Franchement, cela devient ...

C'est vraiment un déni de démocratie, très clairement.  
Nous ne prendrons pas part au vote sur cet organisme-là.

*M. le Président :* La proposition est le nom de Michel SUET, c'est cela ?

*M. Gauthier :* Oui.

*M. le Président :* D'accord.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté. 20 voix pour. Le groupe « La Nièvre Ensemble » ne prenant pas part au vote.**

#### **ASSOCIATION « LA FABRIQUE EMPLOI ET TERRITOIRES »**

*M. le Président :* Il est proposé, pour siéger au sein de l'association « La Fabrique Emploi et Territoires » :

- Pour l'Assemblée Générale :

• Titulaires :

. Jocelyne GUERIN

. Jean-Paul FALLET

. Maryse AUGENDRE

. 2 représentants de l'opposition.

• Suppléants :

. Thierry GUYOT

. Frédéric ROY

. Blandine DELAPORTE

. 2 représentants de l'opposition.

- Pour le Conseil d'administration :

. Jocelyne GUERIN

. Jean-Paul FALLET

. Maryse AUGENDRE.

Avez-vous des noms à nous proposer ?

*M. Gauthier :*

- En titulaires, pour l'Assemblée Générale :
- . Franck MICHOT
- . Anouck CAMAIN
- En suppléants :
- . Marie-France de RIBEROLLES
- . Laurence BARAO.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?  
**Adopté à l'unanimité.**

### **AGENCE D'ATTRACTIVITE ET DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA NIEVRE**

*M. le Président :* Pour l'assemblée générale de l'Agence d'Attractivité et de Développement Touristique de la Nièvre, sont proposés :

- . Martine GAUDIN
- . Fabien BAZIN
- . Justine GUYOT
- . Frédéric ROY
- . Michèle DARDANT
- . Jean-Paul FALLET
- . 4 représentants de l'opposition.

Avez-vous des noms à nous proposer pour les 4 représentants de l'opposition ?

*M. Gauthier :* Nous proposons les noms suivants :

- . Anouck CAMAIN
- . Marie-France de RIBEROLLES
- . Franck MICHOT
- . Jean-Luc GAUTHIER.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?  
**Adopté à l'unanimité.**

## COMITE DEUXIEME PONT DE LA CHARITE-SUR-LOIRE

*M. le Président :* Pour le Comité Deuxième Pont de La-Charité-sur-Loire, on est là encore sur une logique territoriale, et nous proposons les noms suivants :

. Blandine DELAPORTE, titulaire

. Alain HERTELOUP, suppléant.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

*M. Gauthier :* Nous ne prendrons pas part au vote.

**Adopté. Le groupe « La Nièvre Ensemble » ne prenant pas part au vote.**

## COMITE DU SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT TOURISTIQUE DU CANAL DU NIVERNAIS

*M. le Président :* Le représentant du Président sera Alain HERTELOUP.

Il s'agit de désigner les Présidents de commissions, à savoir :

. Michel SUET

. Maryse AUGENDRE

. Martine GAUDIN

. Wilfrid SEJEAU.

Le comité comprend aussi, de manière statutaire, les conseillers des cantons traversés par le Canal, à savoir :

. Justine GUYOT / Frédéric ROY

. Jocelyne GUERIN / Michel MULOT

. Patrice JOLY / Michèle DARDANT

. Séverine BERNARD / Fabien BAZIN

. Anouck CAMIN / Christophe DENIAUX

. Jean-Luc GAUTHIER / Corinne BOUCHARD.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

**SYNDICAT MIXTE A LA CARTE « PARC NATUREL REGIONAL DU MORVAN »**

*M. le Président :* Pour le syndicat mixte à la carte « Parc Naturel Régional du Morvan », le titulaire est le président du Conseil départemental ou son représentant. Il est proposé Blandine DELAPORTE.

Sont membres également les conseillers départementaux des cantons dont tout ou partie des communes sont membres du syndicat

- . Justine GUYOT / Frédéric ROY
- . Jocelyne GUERIN / Michel MULOT
- . Patrice JOLY, Michèle DARDANT
- . Séverine BERNARD / Fabien BAZIN
- . Anouck CAMAIN / Christophe DENIAUX
- . Jean-Luc GAUTHIER / Corinne BOUCHARD.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

**BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DU MORVAN**

*M. le Président :* Pour le bureau du syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Morvan, le titulaire est le président du Conseil départemental ou son représentant. Il est proposé Blandine DELAPORTE.

En qualité de titulaires, sont proposés :

- . Jocelyne GUERIN
- . Patrice JOLY
- . Séverine BERNARD.

*M. Gauthier :* Nous ne prendrons pas part au vote.

On est là toujours dans le déni de démocratie.

Que nous n'ayons pas un seul poste, cela paraît complètement ubuesque.

- M. le Président :* Non. Il ne faudrait peut-être pas le répéter tout le temps.
- M. Gauthier :* Je fais, Monsieur le Président, avec les moyens que j'ai.
- M. le Président :* En France, prenez tous les Départements, et vous verrez que cela se passe comme cela.
- M. Gauthier :* Je n'en suis pas certain.
- M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?
- Adopté. 20 voix pour. Le groupe « La Nièvre Ensemble » ne prenant pas part au vote.**

#### **COMMISSION DEPARTEMENTALE DE COOPERATION INTERCOMMUNALE**

- M. le Président :* Pour la commission départementale de coopération intercommunale, la procédure est encadrée, et elle se fait par liste.
- La majorité départementale propose la liste suivante :
- . Daniel BARBIER
  - . Fabien BAZIN
  - . Blandine DELAPORTE
  - . Jocelyne GUERIN.
- M. Gauthier :* La liste de « La Nièvre Ensemble » comprend les noms suivants :
- . Christophe DENIAUX
  - . David VERRON
  - . Corinne BOUCHARD
  - . Franck MICHOT.
- M. le Président :* Deux options peuvent se présenter :
- Soit, si tout le monde en est d'accord, nous procédons par vote à main levée, ce qui nous fait économiser un peu de temps. Soit, si vous ne le souhaitez pas, nous voterons à bulletins secrets.

- M. Gauthier :* Quelles sont les règles ? Est-ce à la proportionnelle ?
- M. le Président :* François KARINTHI va nous exposer la règle.
- M. Karinthi :* C'est un vote à la proportionnelle au plus fort reste, pour ce qui concerne la méthode de calcul. Cela peut se faire soit par vote à bulletins secrets, soit à l'unanimité des membres à main levée.
- M. Gauthier :* Nous allons essayer d'aller vite. A partir du moment où l'on est capable de déterminer le nombre de sièges. Cela fait deux sièges pour chaque groupe ?
- Nous sommes d'accord.
- Nous proposons donc, de ce fait, Christophe DENIAUX et David VERRON.
- M. le Président :* Pour ce qui nous concerne, il s'agit de Daniel BARBIER et de moi-même, les deux premiers de notre liste.
- Nous allons voter.
- Nous votons en premier lieu sur la liste présentée par « La Nièvre Ensemble ». Qui se mobilise pour cette liste ?
- 14 voix pour.**
- Nous votons sur la liste présentée par « Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire ».
- 20 voix pour.**
- Sont désignés :*
- . **Daniel BARBIER**
  - . **Fabien BAZIN**
  - . **Christophe DENIAUX**
  - . **David VERRON.**

#### **AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE « NIEVRE INGENIERIE »**

- M. le Président :* Elle comprend le Président ou son représentant. Il est proposé Alain HERTELOUP.
- Il s'agit de déterminer 5 titulaires et 5 suppléants.

Sont proposés les noms suivants :

- Titulaires :

- . Blandine DELAPORTE
- . Martine GAUDIN
- . Michel MULOT
- . 2 représentants de l'opposition.

- Suppléants :

- . Jocelyne GUERIN
- . Daniel BARBIER
- . Stéphanie BEZE
- . 2 représentants de l'opposition.

Quels sont les représentants de l'opposition ?

*M. Gauthier :*

La liste de « La Nièvre Ensemble » propose :

- Titulaires :

- . Anne-Marie CHENE
- . Laurence BARAO

- Suppléants :

- . Michel SUET
- . Jean-Luc GAUTHIER.

*M. le Président :*

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

## **VELO ET TERRITOIRE**

*M. le Président :*

2 titulaires sont à déterminer.

Il est proposé de désigner :

- . Lionel LECHER.
- . 1 représentant de l'opposition.

M. Gauthier : Nous proposons le nom de Corinne BOUCHARD.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

### **COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'ORGANISATION ET DE MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS**

*M. le Président :* Participe à cette commission le Président du Conseil départemental ou son représentant, et il convient de désigner 2 titulaires et 2 suppléants.

Nous proposons, pour ce qui concerne la majorité :

. Lionel LECHER, titulaire

. Stéphanie BEZE, suppléante.

Il nous faudrait deux noms de l'opposition, un titulaire et un suppléant.

M. Gauthier : Nous proposons :

. Anouck CAMAIN, titulaire

. Patrick BONDEUX, suppléant.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

### **COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE PRESENCE POSTALE TERRITORIALE**

*M. le Président :* Je souhaitais tout d'abord indiquer que Philippe Wahl, le Président de La Poste, avec qui nous avons eu une visioconférence il y a quelques semaines, devait revenir dans la Nièvre à la fin de juillet. Il vient d'annuler. C'est reculer pour mieux sauter. La Poste propose de signer une convention, que nous allons regarder très finement. Aujourd'hui, les premiers éléments qui ont été portés à notre connaissance ne sont pas satisfaisants.

Il s'agit de déterminer ici 2 titulaires et 2 suppléants.

Le groupe « Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire » propose les noms suivants :

. Lionel LECHER, titulaire

. Fabien BAZIN, suppléant.

Il est proposé que l'opposition désigne, par ailleurs, un titulaire et un suppléant.

*M. Gauthier :*

Nous proposons :

. Anouck CAMAIN, titulaire

. David VERRON, suppléant.

*M. le Président :*

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

## **RESEAU DES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR UNE ECONOMIE SOLIDAIRE**

*M. le Président :*

Il est proposé que, de manière logique, Jean-Paul FALLET représente le Président au sein de cette instance.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

## **COMMANDE PUBLIQUE**

### **COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

*M. le Président :*

Nous passons aux sujets de commande publique, où les désignations sont régies par un certain nombre de textes, là aussi.

Pour la commission d'appel d'offres, le scrutin est à la proportionnelle à la plus forte moyenne. Les calculs donnent la représentation suivante : 3 représentants pour « Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire » et 2 représentants pour « La Nièvre Ensemble ».

La liste proposée par « Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire » comporte les noms suivants

- Titulaires :

. Eliane DESABRE

. Michel MULOT

- . Blandine DELAPORTE
- . Séverine BERNARD
- . Frédéric ROY.

- Suppléants :

- . Alain HERTELOUP
- . Joëlle JULIEN
- . Stéphanie BEZE
- . Patrice JOLY
- . Wilfrid SEJEAU.

*M. Gauthier :*

« La Nièvre Ensemble » propose la liste suivante :

- Titulaires :

- . Laurence BARAO
- . Jérôme MALUS
- . Corinne BOUCHARD
- . Anne-Marie CHENE
- . Franck MICHOT

- Suppléants :

- . Michel SUET
- . Jean-Luc GAUTHIER
- . Anouck CAMAIN
- . Christophe DENIAUX
- . Pascale de MAURAIGE.

*M. le Président :*

Nous allons voter.

Qui vote pour la liste présentée par « La Nièvre Ensemble » ?

**14 voix pour.**

Qui vote pour la liste présentée par « Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire » ?

**20 voix pour.**

*Sont désignés :*

- *Titulaires :*

*. Eliane DESABRE*  
*. Michel MULOT*  
*. Blandine DELAPORTE*  
*. Laurence BARAO*  
*. Jérôme MALUS*

- *Suppléants :*  
*. Alain HERTELOUP*  
*. Joëlle JULIEN*  
*. Stéphanie BEZE*  
*. Michel SUET*  
*. Jean-Luc GAUTHIER.*

#### **COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA FOURNITURE DE CARBURANTS**

*M. le Président :* Pour cette commission d'appel d'offres pour le groupement de commandes pour la fourniture de carburants, nous avons un partenariat avec le SDIS.

L'idée est d'avoir 2 représentants de la majorité.

Le groupe « Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire » propose les noms suivants :

*. Daniel BARBIER, titulaire*  
*. Joëlle JULIEN, suppléante.*

Cela pose-t-il un problème ?

*M. Gauthier :* Non.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

#### **COMMISSION DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC**

*M. le Président :*

Pour la commission Délégations de service public, on est sur un scrutin de liste. Les calculs donnent 3 représentants pour « Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire » et 2 représentants pour « La Nièvre Ensemble ».

Il s'agit de déterminer 5 titulaires et 5 suppléants.

Le groupe « La Nièvre Ecologique et Solidaire » propose les noms suivants :

- Titulaires :

- . Eliane DESABRE
- . Michel MULOT
- . Blandine DELAPORTE
- . Séverine BERNARD
- . Frédéric ROY.

- Suppléants :

- . Alain HERTELOUP
- . Joëlle JULIEN
- . Stéphanie BEZE
- . Patrice JOLY
- . Wilfrid SEJEAU.

Quels sont les représentants de l'opposition ?

*M. Gauthier :*

La liste de « La Nièvre Ensemble » propose :

- Titulaires :

- . Michel SUET
- . Laurence BARAO
- . Patrick BONDEUX
- . Pascale de MAURAIGE
- . David VERRON.

- Suppléants :

- . Anouck CAMAIN
- . Jérôme MALUS
- . Marie-France de RIBEROLLES
- . Christophe DENIAUX

. Franck MICHOT.

*M. le Président :*

Parfait. Nous passons au vote.

Qui vote pour la liste présentée par « La Nièvre Ensemble » ?

**14 voix pour.**

Qui vote pour la liste présentée par « Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire » ?

**20 voix pour.**

*Sont désignés :*

- *Titulaires :*

. *Eliane DESABRE*

. *Michel MULOT*

. *Blandine DELAPORTE*

. *Michel SUET*

. *Laurence BARAO*

- *Suppléants :*

. *Alain HERTELOUP*

. *Joëlle JULIEN*

. *Stéphanie BEZE*

. *Anouck CAMAIN*

. *Jérôme MALUS.*

## COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

*M. le Président :*

Siège dans cette commission le Président du Conseil départemental ou son représentant. En l'occurrence il s'agira de Daniel BARBIER.

Pour les autres élus du Département,

le groupe « Vivre La Nièvre Ecologique et Solidaire » propose les noms suivants :

- Titulaires :

. Eliane DESABRE

. Michel MULOT

- . Blandine DELAPORTE
- . Séverine BERNARD
- . Frédéric ROY.

- Suppléants :

- . Alain HERTELOUP
- . Joëlle JULIEN
- . Stéphanie BEZE
- . Patrice JOLY
- . Wilfrid SEJEAU.

Quels sont les représentants de l'opposition ?

*M. Gauthier :*

« La Nièvre Ensemble » propose la liste suivante :

- Titulaires :

- . Anouck CAMAIN
- . Christophe DENIAUX
- . Marie-France de RIBEROLLES
- . David VERRON
- . Patrick BONDEUX.

- Suppléants :

- . Jérôme MALUS
- . Laurence BARAO
- . Corinne BOUCHARD
- . Franck MICHOT
- . Anne-Marie CHENE.

*M. le Président :*

Parfait. Nous passons au vote.

Qui vote pour la liste présentée par « La Nièvre Ensemble » ?

**14 voix pour.**

Qui vote pour la liste présentée par « Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire » ?

**20 voix pour.**

*Sont désignés :*

- *Titulaires :*

- . *Eliane DESABRE*
- . *Michel MULOT*
- . *Blandine DELAPORTE*
- . *Anouck CAMAIN*
- . *Christophe DENIAUX.*

- *Suppléants :*

- . *Alain HERTELOUP*
- . *Joëlle JULIEN*
- . *Stéphanie BEZE*
- . *Jérôme MALUS*
- . *Laurence BARAO.*

#### **GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ENTRETIEN MENAGER DES LOCAUX**

*M. le Président :*

Sont proposés :

- . Daniel BARBIER, titulaire
- . Joëlle JULIEN, suppléante.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

#### **GROUPEMENT DE COMMANDES - GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE DES BATIMENTS**

*M. le Président :*

Sont proposés :

- . Daniel BARBIER, titulaire
- . Joëlle JULIEN, suppléante.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

## CULTURE – PATRIMOINE - ARCHIVES

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE DE LA NIEVRE (RESO)

*M. le Président :* La représentation comporte 6 titulaires et 6 suppléants.

Sont proposés :

- Titulaires :

- . Wilfrid SEJEAU
- . Jocelyne GUERIN
- . Maryse AUGENDRE
- . Michèle DARDANT
- . 2 représentants de l'opposition.

- Suppléants :

- . Martine GAUDIN
- . Stéphanie BEZE
- . Séverine BERNARD
- . Michel MULOT
- . 2 représentants de l'opposition.

Quels sont les représentants de l'opposition ?

*M. Gauthier :* La liste de « La Nièvre Ensemble » propose :

- Titulaires :

- . Pascale de MAURAIGE
- . Laurence BARAO.

- Suppléants :

- . Anouck CAMAIN
- . Corinne BOUCHARD.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE  
COOPERATION CULTURELLE « PRIEURE DE LA CHARITE-SUR-LOIRE –  
CITE DU MOT »**

*M. le Président :* 2 titulaires et 2 suppléants sont à déterminer.  
« Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire » propose, en titulaires :  
. Wilfrid SEJEAU  
. Blandine DELAPORTE.  
Il est demandé à l'opposition deux noms de suppléants.

*M. Gauthier :* Nous proposons les noms suivants :  
. Franck MICHOT  
. Véronique KHOURY.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?  
**Adopté à l'unanimité.**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE  
COOPERATION CULTURELLE BIBRACTE**

*M. le Président :* Nous proposons :  
. Wilfrid SEJEAU, titulaire  
. Fabien BAZIN, suppléant.  
Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?  
**Adopté à l'unanimité.**

**COMMISSION DEPARTEMENTALE DES OBJETS MOBILIERS PROTEGES  
OU « ANTIQUITES ET OBJETS D'ART »**

*M. le Président :* Notre proposition est de désigner :  
- Titulaires :  
. Wilfrid SEJEAU  
. Frédéric ROY.

- Suppléants :

. 2 représentants de « La Nièvre Ensemble ».

*M. Deniaux :* Monsieur le Président, une question. De la même manière, sur cette commission, nous sommes également étonnés de ne pas avoir de titulaire. Nous avons bien compris que vous souhaitiez verrouiller l'ensemble des autres postes hautement symboliques. Sur cette commission, je pense que l'opposition aurait toute sa place quand même.

*M. le Président :* Il n'y a pas d'objection majeure. Nous étions plutôt, sur cette commission, sur l'idée que le vice-président concerné puisse y siéger et il y avait un appétit particulier de Frédéric ROY sur ce sujet-là. C'est pour cela que nous l'avons indiqué.

Si vous avez également un appétit sur le sujet, ce que je peux imaginer...

*M. Deniaux :* Je partage cet appétit.

*M. le Président :* ... On peut demander à Frédéric ROY de devenir suppléant de Christophe DENIAUX. Cela vous convient-il ?

*M. Deniaux :* Je vous remercie.

*M. le Président :* Il faudrait maintenant que nous ayons le nom du suppléant de Wilfrid SEJEAU.

*M. Gauthier :* Nous proposons le nom de Laurence BARAO.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

## **FEDERATION NATIONALE DES STRUCTURES DEPARTEMENTALES DE DEVELOPPEMENT DES ARTS VIVANTS**

*M. le Président :* Là encore, cohérence avec l'exécutif.

Nous proposons :

. Wilfrid SEJEAU comme titulaire.

Pas de difficultés particulières ?

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

### **CAISSE DÉPARTEMENTALE DES MONUMENTS ET DES SITES DE LA NIEVRE (CAMOSINE)**

*M. le Président :*

Nous proposons :

. Wilfrid SEJEAU

. Stéphanie BEZE

. Lionel LECHER.

. 1 représentant de l'opposition.

*M. Gauthier :*

Nous proposons Christophe DENIAUX.

*M. le Président :*

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

### **COMMISSION D'ÉVALUATION ET DE SUIVI DU CENTRE DES ARCHIVES INTERMÉDIAIRES DE NEVERS**

*M. le Président :*

Là encore, un seul titulaire. Cohérence avec l'exécutif. La proposition est de désigner :

. Wilfrid SEJEAU, en qualité de titulaire.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

### **COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU PATRIMOINE ET DES SITES (SECTION RECOURS)**

*M. le Président :*

Nous proposons :

. Wilfrid SEJEAU, titulaire

. Frédéric ROY, suppléant.

Il vous est proposé de désigner un titulaire et un suppléant.

*M. Gauthier :* Nous proposons les noms suivants :

. Anouck CAMAIN

. Marie-France de RIBEROLLES.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

#### **ASSOCIATION « COLLECTIF CARBONE CAFE »**

*M. le Président :* C'est un sujet important sur Nevers. Compte tenu de la situation particulière du site et de l'engagement du Département sur un certain nombre de financements, l'idée est de désigner :

. Wilfrid SEJEAU comme titulaire,

. Martine GAUDIN comme suppléante.

Y a-t-il une difficulté majeure là-dessus ?

*M. Gauthier :* Je vais me tourner vers les élus neversois, car le Département n'est pas seul dans cette situation...

*M. le Président :* Non. Clairement pas.

*M. Gauthier :* ... Et, si nous voulons travailler en bonne harmonie avec la Ville, ce qui était une de vos intentions, aux termes de votre premier discours, un poste de suppléant nous irait bien.

*M. le Président :* La Ville de Nevers et la communauté d'agglomération sont particulièrement bien représentées dans l'organisme. Nous sommes au minimum minimorum. Je ne suis pas certain non plus que l'association, qui vient de changer de président, poursuive sous cette forme-là. Nous restons sur nos positions.

*M. Gauthier :* Nous en prenons note.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

## **EDUCATION**

### **CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'EDUCATION NATIONALE**

*M. le Président :* Je vous rappelle que nous avons créé, il y a quelques années, l'autre CDEN, du fait que cette notion de représentation et d'instance de dialogue s'était vidée de son sens au fil des années.

Le co-président en est le Président du Conseil départemental ou son représentant. Il est proposé Wilfrid SEJEAU.

L'instance est composée de 5 titulaires, et de 5 suppléants rattachés à un titulaire.

Sont proposés :

- Titulaires :

. Michèle DARDANT

. Frédéric ROY

. Jocelyne GUERIN

. 2 représentants de « La Nièvre Ensemble ».

- Suppléants :

. Maryse AUGENDRE

. Patrice JOLY

. Stéphanie BEZE

. 2 représentants de « La Nièvre Ensemble ».

*M. Gauthier :* « La Nièvre Ensemble » propose :

- Titulaires :

. Christophe DENIAUX

. Véronique KHOURY.

- Suppléants :

- . David VERRON
- . Corinne BOUCHARD.

*M. le Président :* J'attire votre attention sur la question de la réglementation liée aux incompatibilités. Il faudrait vérifier ce point.

*M. Deniaux :* Je ne crois pas qu'il y ait d'incompatibilités. Je vais appeler les services de l'Inspection d'Académie pour avoir le renseignement.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

### **CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES PUBLICS**

*M. le Président :* Pour ce qui concerne la représentation au sein des Conseils d'administration des collèges, la stratégie, comme vous le savez, est de travailler par territoire. Vous avez une proposition qui est formalisée dans le document. Je vais vous en donner lecture.

Collège « Jean Rostand » (La Machine) : Daniel BARBIER / Joëlle JULIEN

Collège « Le Champ de la Porte » (Cercy-la-Tour) : Michel MULOT / Jocelyne GUERIN

Collège « Noël Berrier » (Corbigny) : Séverine BERNARD / Fabien BAZIN

Collège « Henri Clément » (Donzy) : Pascale DE MARAIGE / Patrick BONDEUX

Collège « Lucien Chaussin » (Dornes) : Marie-France de RIBEROLLES / David VERRON

Collège « Jean Jaurès » (Guérigny) : Jean-Luc GAUTHIER / Corinne BOUCHARD

Collège « Paul Barreau » (Lormes) : Séverine BERNARD / Fabien BAZIN

Collège « Les Deux Rivières » (Moulins-Engilbert) : Michel MULOT / Jocelyne GUERIN

Collège « Haut-Morvan-François Mitterrand » (Montsauche-les-Settons) : Patrice JOLY / Michèle DARDANT

Collège « Les Guilleraults » (Pouilly-sur-Loire) : Pascale de MAURAIGE / Patrick BONDEUX

Collège « Achille Millien » (Prémery) : Blandine DELAPORTE / THIERRY GUYOT

Collège « Arsène Fié » (Saint-Amand-en-Puisaye) : Pascale de MAURAIGE / Patrick BONDEUX

Collège « Les Allières » (Saint-Pierre-le-Moûtier) : Marie-France de RIBEROLLES / David VERRON

Collège « Jean Arnolet » (Saint-Saulge) : Jean-Luc GAUTHIER / Corinne BOUCHARD

Collège et lycée professionnel de Varzy : Anouck CAMAIN / Christophe DENIAUX

Collège « Louis Aragon » (Imphy) : Joëlle JULIEN / Daniel BARBIER

Collège « Bibracte » (Château-Chinon) : Patrice JOLY / Michèle DARDANT

Collège « Antony Duvivier » (Luzy) : Jocelyne GUERIN / Michel MULOT

Collège « Maurice Genevoix » (Decize) : Justine GUYOT / Frédéric ROY

Collège « Aumenier-Michot » (La Charité-sur-Loire) : Blandine DELAPORTE / Thierry GUYOT

Collège « Victor Hugo » (Nevers) : Maryse AUGENDRE / Martine GAUDIN

Collège « Les Loges » (Nevers) : Michel SUET / Véronique KHOURY.

Collège « Les Courlis » (Nevers) : Laurence BARAO / Jérôme MALUS

Collège « Adam Billaut » (Nevers) : Maryse AUGENDRE / Jean-Paul FALLET

Collège « Paul Langevin » (Fourchambault) : Stéphanie BEZE / Alain HERTELOUP

Collège « Henri Wallon » (Varenes-Vauzelles) : Eliane DESABRE / Lionel LECHER

Collège « Giroud de Villette » (Clamecy) : Anouck CAMIN / Christophe DENIAUX

Collège « René Cassin » (Cosne-Cours-sur-Loire) : Anne-Marie CHENE / Franck MICHOT

Collège « Claude Tillier » (Cosne-Cours-sur-Loire) : Anne-Marie CHENE / Franck MICHEL

Collège « Les Amognes » (Saint-Benin d'Azy) : Jean-Luc GAUTHIER / Corinne BOUCHARD.

Nous sommes là dans la logique territoriale, alors que nous aurions pu siéger dans l'ensemble des établissements au niveau de la majorité départementale.

Y a-t-il des observations ?

*M. Gauthier :* Merci beaucoup, Monsieur le Président.

*M. Verron :* Nous avons reçu lundi nos codes pour la messagerie. Nous avons été convoqués pour un Conseil d'administration au collège de Dornes pour la séance du 5 juillet. Nous n'avons pas pu y aller.

*M. le Président :* A la date du 5 juillet, vous n'étiez pas désignés. C'était les prédécesseurs qui étaient désignés.

*Mme Chêne :* Ils ne pouvaient plus y aller non plus.

*M. le Président :* Il n'y avait personne de fait. D'accord. C'est comme cela.

Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

## **CONSEILS DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION**

*M. le Président :* Il y a un titulaire par conseil d'établissement.

Nous proposons :

- Collège privé « Fénelon » (Nevers) : Wilfrid SEJEAU
- Collège privé « Notre-Dame » (Cosne-sur-Loire) : Anne-Marie CHENE ou Franck MICHOT. A vous de nous le dire.
- Collège privé mixte « Saint-Léonard » (Corbigny) : Séverine BERNARD
- Collège privé « Sainte-Marie » (Decize) : Frédéric ROY.

Nous avons fait cette proposition, mais vous pouvez évidemment désigner quelqu'un d'autre.

*Mme Chêne :* Pour Cosne, ce sera Franck MICHOT. Mais j'avais déjà évoqué la question, lors du mandat précédent : on ne m'avait jamais conviée au collègue « Notre-Dame » de Cosne, alors que j'avais une représentation de titulaire. Il faudrait donc que l'on puisse faire le nécessaire pour que Franck MICHOT soit convié. Je pense qu'on leur donne quand même suffisamment d'argent pour que l'on ait un droit de regard sur ce qu'ils en font.

*M. le Président :* D'accord.  
Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ?  
**Adopté à l'unanimité.**

### COMMISSION DU PLAN REGIONAL DE FORMATION

*M. le Président :* Nous proposons un titulaire, qui serait Wilfrid SEJEAU, et que l'opposition désigne un suppléant.

*M. Gauthier :* Nous proposons Véronique KHOURY.

*M. le Président :* Merci.  
Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?  
**Adopté à l'unanimité.**

### CONSEIL ACADEMIQUE DE L'EDUCATION NATIONALE

*M. le Président :* La représentation est de 2 titulaires et de 2 suppléants.  
« Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire » propose :  
. Wilfrid SEJEAU, titulaire  
. Martine GAUDIN, suppléante.  
En ce qui concerne « La Nièvre Ensemble », qui proposez-vous ?

*M. Gauthier :* Nous proposons :  
. Anne-Marie CHENE, titulaire  
. Franck MICHOT, suppléant.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL  
D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE  
DE NEVERS-COSNE-PLAGNY**

*M. le Président :* La représentation est celle d'un titulaire et d'un suppléant.

Le groupe «Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire » propose :

. Wilfrid SEJEAU, titulaire

. Thierry GUYOT, suppléant.

Y a-t-il des difficultés là-dessus ?

*M. Gauthier :* Il y a les mêmes difficultés que précédemment.

Nous ne prendrons donc pas part au vote.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté. Le groupe « La Nièvre Ensemble ne prenant pas part au vote »**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL  
D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE  
DE CHATEAU-CHINON**

*M. le Président :* La représentation est celle d'un titulaire et d'un suppléant.

Le groupe «Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire » propose :

. Michèle DARDANT, titulaire

. Wilfrid SEJEAU, suppléant.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté. Le groupe « La Nièvre Ensemble ne prenant pas part au vote »**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE BOURGOGNE**

*M. le Président :* La représentation est celle d'un titulaire et d'un suppléant.  
Le groupe «Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire » propose :  
. Wilfrid SEJEAU, titulaire.  
Quel est le représentant désigné par l'opposition, en qualité de suppléant ?

*M. Gauthier :* Nous proposons Véronique KHOURY.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

### **CONSEIL DE L'ISAT**

*M. le Président :* Siègent dans ce Conseil le Président du Conseil départemental de la Nièvre ou son représentant, qui sera Wilfrid SEJEAU.  
Le Conseil comprend également un titulaire et un suppléant.  
Le groupe «Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire » propose :  
. Alain HERTELOUP, titulaire.  
Quel est le représentant désigné par l'opposition, en qualité de suppléant ?

*M. Gauthier :* Nous proposons Véronique KHOURY.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE NATIONAL D'INITIATION, DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT DE LA POTERIE ET DU GRES DE SAINT-AMAND-EN-PUISAYE**

*M. le Président :* Le groupe «Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire » propose :  
. Alain HERTELOUP, titulaire.  
Quel est le représentant désigné par l'opposition, en qualité de suppléant ?

*M. Gauthier :* Nous proposons Pascale de MAURAIGE.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

*Mme de Mauraige :* Dans les statuts, il est indiqué que c'est le conseiller départemental local qui siège.

*M. le Président :* Nous allons regarder ce point dans les statuts.

*Mme de Mauraige :* Je sais qu'il y a un représentant du Conseil départemental, mais qui n'a pas voix délibérative.

*M. le Président :* C'est peut-être cela, alors. Nous allons regarder ce point.

#### **CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CANOPE (CRDP)**

*M. le Président :* Le groupe «Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire » propose :

. Wilfrid SEJEAU, titulaire.

Quel est le représentant désigné par l'opposition, en qualité de suppléant ?

*M. Gauthier :* Nous proposons Anouck CAMAIN.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

#### **COMITE CONSULTATIF DE CANOPE (CRDP)**

*M. le Président :* Il est indiqué ici le Vice-Président du Conseil départemental ou son représentant. Il s'agira de Wilfrid SEJEAU.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DU 3EME AGE ET DU  
TEMPS LIBRE DU NIVERNAIS MORVAN**

*M. le Président :* Le groupe «Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire » propose :  
. Justine GUYOT, titulaire.  
Quel est le représentant désigné par l'opposition, en qualité de suppléant ?

*M. Gauthier :* Nous proposons Marie-France de RIBEROLLES.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

**COMMISSION REGIONALE CONSULTATIVE DU FONDS  
DEPARTEMENTAL DE LA VIE ASSOCIATIVE (FDVA) ET COLLEGE  
DEPARTEMENTAL CONSULTATIF**

*M. le Président :* Nous proposons :  
. Alain HERTELOUP comme titulaire.  
Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

**COMMISSION DEPARTEMENTALE DES BOURSES NATIONALES  
D'ETUDES**

*M. le Président :* Il s'agit là du Président du Conseil départemental ou de son représentant. Il s'agira de Wilfrid SEJEAU.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

**GROUPE DES CLASSES RELAIS**

*M. le Président :* Il s'agit là du Président du Conseil départemental ou de son représentant. Il s'agira de Wilfrid SEJEAU.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

#### **COMMISSION D'ASSOUPLISSEMENT DES SECTEURS SCOLAIRES**

*M. le Président :* Il s'agit là du Président du Conseil départemental ou de son représentant. Il s'agira de Wilfrid SEJEAU.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

#### **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU BUREAU INFORMATION JEUNESSE**

*M. le Président :* Il s'agit là du Président du Conseil départemental ou de son représentant. Il s'agira de Wilfrid SEJEAU.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

#### **MAISON DE L'EUROPE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**

*M. le Président :* Il s'agit d'un représentant du Conseil départemental, désigné par le Conseil sur proposition de son Président. Je propose de désigner Wilfrid SEJEAU.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

### **ENVIRONNEMENT**

#### **COMITE SYNDICAL DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE**

*M. le Président :* Il s'agit de désigner 2 titulaires et 2 suppléants.

Le groupe «Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire » propose :

. Alain HERTELOUP, titulaire

. Blandine DELAPORTE, suppléante.

Quel est le représentant désigné par l'opposition ?

*M. Gauthier :* Le groupe « La Nièvre Ensemble » propose :

. Laurence BARAO

. Patrick BONDEUX.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

#### **COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DE L'EAU (SAGE) ALLIER AVAL**

*M. le Président :* Nous proposons la candidature de Blandine DELAPORTE, titulaire.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

#### **COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ESPACES, SITES ET ITINÉRAIRES (CDESI)**

*M. le Président :* Siègent le Président du Conseil Départemental ou son représentant, pour lequel nous proposons Blandine DELAPORTE, et 3 titulaires.

Le groupe « Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire » propose :

. Lionel LECHER

. Martine GAUDIN.

Quel est le représentant désigné par l'opposition ?

*M. Gauthier :* Le groupe « La Nièvre Ensemble » propose :

. Anouck CAMAIN.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

**COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL ENERGIE  
EQUIPEMENT ENVIRONNEMENT DE LA NIEVRE (SIEEEN)**

*M. le Président :* Il s'agit de désigner 3 titulaires et 3 suppléants.  
Le groupe «Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire » propose :  
- Titulaires :  
. Blandine DELAPORTE  
. Wilfrid SEJEAU  
- Suppléants :  
. Thierry GUYOT  
. Maryse AUGENDRE.  
Il faudrait donc que vous nous indiquer un titulaire et un suppléant.

*M. Gauthier :* Le groupe « La Nièvre Ensemble » propose :  
. Jérôme MALUS, titulaire  
. Anouck CAMAIN, suppléante.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?  
**Adopté à l'unanimité.**

**COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT FONCIER**

*M. le Président :* Il s'agit de désigner 4 titulaires et 4 suppléants.  
Sont proposés :  
- Titulaires :  
. Blandine DELAPORTE  
. Patrice JOLY  
. Thierry GUYOT.  
. 1 représentant de « La Nièvre Ensemble ».  
- Suppléants :  
. Fabien BAZIN  
. Séverine BERNARD

. Daniel BARBIER

. 1 représentant de « La Nièvre Ensemble ».

Quels sont les noms proposés par le groupe « La Nièvre Ensemble » ?

*M. Gauthier :* Nous souhaiterions avoir 2 titulaires et 2 suppléants.

*M. le Président :* C'est noté. Nous allons passer au vote.

*M. Gauthier :* Il n'y a aucune ... ?

*M. le Président :* Non.

*M. Gauthier :* C'est une question. Nous avons fait un geste tout à l'heure. Nous n'avons pas encore eu de retour, mais cela ne saurait tarder. La journée n'est pas terminée.

*M. le Président :* Nous en avons fait 20, des gestes !

*M. Gauthier :* Ah, non !

*M. le Président :* Il faut que vous nous donniez des noms, et le premier sera désigné par l'Assemblée.

*M. Gauthier :* Il ne faut qu'un nom ?

*M. le Président :* Oui, un nom, c'est mieux.

*M. Gauthier :* Le groupe « La Nièvre Ensemble » propose :  
. Pascale de MAURAIGE, titulaire  
. Michel SUET, suppléant.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?  
**Adopté à la majorité. 20 votes pour. 14 votes contre.**

**COMMISSION INTERCOMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER (CIAF)  
BRASSY**

- M. le Président :* Le groupe «Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire » propose, comme titulaire :
- . Blandine DELAPORTE, titulaire, car cela relève de sa délégation.
  - . Fabien BAZIN, suppléant, car c'est le territoire qui me concerne.
- Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?
- Adopté à l'unanimité.**

**COMMISSION INTERCOMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER (CIAF)  
ALIGNY**

- M. le Président :* Sont proposés :
- . Blandine DELAPORTE, titulaire
  - . Patrice JOLY, suppléant.
- Y a-t-il un problème particulier ?
- Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?
- Adopté à l'unanimité.**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL D'ARCHITECTURE,  
D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE)**

- M. le Président :* Sont proposés :
- . Jean-Paul FALLET
  - . Wilfrid SEJEAU
  - . Blandine DELAPORTE
  - . Un représentant de « La Nièvre Ensemble ».
- M. Gauthier :* Nous proposons Marie-France de RIBEROLLES.
- M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSERVATOIRE DES ESPACES  
NATURELS DE BOURGOGNE**

*M. le Président :* Sont proposés :  
. En qualité de titulaire : Blandine DELAPORTE  
. En qualité de suppléant : un représentant de « La Nièvre Ensemble ».

*M. Gauthier :* Nous proposons Corinne BOUCHARD.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE D'HISTOIRE  
NATURELLE D'AUTUN**

*Mme Delaporte :* Nous n'y siégeons plus.

**COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE LA CENTRALE ELECTRO-  
NUCLEAIRE DE BELLEVILLE-SUR-LOIRE**

*M. le Président :* Il est proposé :  
. En qualité de titulaire : Anne-Marie CHENE  
. En qualité de suppléant : Franck MICHOT.

*Mme Chêne :* M. MICHOT travaille à la centrale.

*M. Gauthier :* Nous proposons Pascale de MAURAIGE.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

## CONSEIL REGIONAL BIODIVERSITE

*M. le Président :* Il s'agit de désigner 2 titulaires et 2 suppléants.  
Le groupe « Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire » propose :  
. Blandine DELAPORTE, titulaire  
. Thierry GUYOT, suppléant.  
Quels sont les noms proposés par « La Nièvre Ensemble » ?

*M. Gauthier :* Nous proposons :  
. Corinne BOUCHARD, titulaire  
. Jean-Luc GAUTHIER, suppléant.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?  
**Adopté à l'unanimité.**

## AGENCE REGIONALE DE LA BIODIVERSITE

*M. le Président :* Pour le Conseil d'administration, il s'agit de désigner 1 titulaire et 1 suppléant.  
Il est proposé :  
. Blandine DELAPORTE, titulaire  
. 1 représentant de « La Nièvre Ensemble », suppléant.  
Quel est le nom proposé par « La Nièvre Ensemble » pour le suppléant ?

*M. Gauthier :* Nous proposons :  
. Corinne BOUCHARD.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?  
**Adopté à l'unanimité.**

## CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA NATURE, DES PAYSAGES ET DES SITES (CDNPS)

### • Formation dite « de la nature »

*M. le Président :* Pour cette formation, il s'agit de désigner 2 titulaires et 2 suppléants.  
Le groupe « Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaires » propose :  
. Blandine DELAPORTE, titulaire  
. Thierry GUYOT, suppléant.  
Quels sont les noms proposés par « La Nièvre Ensemble » ?

*M. Gauthier :* Nous proposons :  
. Corinne BOUCHARD, titulaire  
. Véronique KHOURY, suppléante.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?  
**Adopté à l'unanimité.**

### • Formation dite « des sites et paysages »

*M. le Président :* Pour cette formation, il s'agit de désigner 2 titulaires et 2 suppléants.  
Le groupe « Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaires » propose :  
. Blandine DELAPORTE, titulaire  
. Jean-Paul FALLET, suppléant.  
Quels sont les noms proposés par « La Nièvre Ensemble » ?

*M. Gauthier :* Nous proposons :  
. Corinne BOUCHARD, titulaire  
. Véronique KHOURY, suppléante.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?  
**Adopté à l'unanimité.**

**+ 1 conseiller(ère) départemental(e) supplémentaire pour siéger au moment de l'examen des dossiers éoliens déposés dans le cadre de l'autorisation environnementale**

*M. le Président :* Le groupe « Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaires » propose :  
. Wilfrid SEJEAU, en titulaire.  
Quel est le nom proposé par « La Nièvre Ensemble » pour le suppléant ?

*M. Gauthier :* Nous proposons :  
. Véronique KHOURY.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?  
**Adopté à l'unanimité.**

• **Formation dite « de la publicité »**

*M. le Président :* Pour cette formation, il s'agit de désigner 2 titulaires et 2 suppléants.  
Le groupe « Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaires » propose :  
. Wilfrid SEJEAU, titulaire  
. Stéphanie BEZE, suppléant.  
Quels sont les noms proposés par « La Nièvre Ensemble » ?

*M. Gauthier :* Nous proposons :  
. Véronique KHOURY, titulaire  
. Corinne BOUCHARD, suppléante.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?  
**Adopté à l'unanimité.**

• **Formation dite « des carrières »**

*M. le Président :* Pour cette formation, il s'agit de désigner 2 titulaires et 2 suppléants.  
Le groupe « Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaires » propose :  
. Alain HERTELOUP, titulaire  
. Séverine BERNARD, suppléant.  
Quels sont les noms proposés par « La Nièvre Ensemble » ?

*M. Gauthier :* Nous proposons :  
. Anouck CAMAIN, titulaire  
. Corinne BOUCHARD, suppléante.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?  
**Adopté à l'unanimité.**

• **Formation dite « de la faune sauvage captive »**

*M. le Président :* Pour cette formation, il s'agit de désigner 1 titulaire et 1 suppléant.  
Le groupe « Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaires » propose :  
. Blandine DELAPORTE, titulaire  
Quel est le nom du représentant proposé par « La Nièvre Ensemble » en qualité de suppléant ?

*M. Gauthier :* Nous proposons :  
. Corinne BOUCHARD.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?  
**Adopté à l'unanimité.**

**COMITE DE PILOTAGE NATURA 2000**

*M. le Président :* Il s'agit de désigner 2 titulaires et 2 suppléants.  
Le groupe « Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire » propose :  
. Blandine DELAPORTE, titulaire  
. Alain HERTELOUP, suppléant.  
Quels sont les noms proposés par le groupe « La Nièvre Ensemble » ?

*M. Gauthier :* Nous proposons :  
. Corinne BOUCHARD, titulaire  
. Véronique KHOURY, suppléante.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?  
**Adopté à l'unanimité.**

**SITES : 1 conseiller départemental du canton d'implantation du site**

*M. le Président :* Un certain nombre de sites sont classés Natura 2000. Comme pour les collèges, c'est le territoire qui l'emporte.

**• Site « Massif forestier du Mont Beuvray »**

*M. le Président :* 1 Titulaire : Jocelyne GUERIN.  
Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?  
**Adopté à l'unanimité.**

**• Site « Vallée de la Loire entre Fourchambault et Neuvy sur Loire »**

*M. le Président :* 1 Titulaire : Alain HERTELOUP.  
Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?  
**Adopté à l'unanimité.**

**• Site « Vallée de la Loire entre Imphy et Decize »**

*M. le Président :* 1 Titulaire : Frédéric ROY.  
Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?  
**Adopté à l'unanimité.**

**• Site du « Bec d'Allier »**

*M. le Président :* 1 Titulaire : Wilfrid SEJEAU  
Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?  
**Adopté à l'unanimité.**

**• Site « Val d'Allier – Bourguignon »**

*M. le Président :* 1 Titulaire : Martine GAUDIN.  
Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?  
**Adopté à l'unanimité.**

• **Site «Pelouses calcicoles et falaises des environs de Clamecy**

*M. le Président :* 1 Titulaire : Opposition.  
Quel est le nom proposé par « La Nièvre Ensemble ».

*M. Gauthier :* Nous proposons Christophe DENIAUX.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

• **Site «Cavités à chauve-souris en Bourgogne »**

*M. le Président :* 1 Titulaire : Opposition.  
Quel est le nom proposé par « La Nièvre Ensemble » ?

*M. Gauthier :* Nous proposons Corinne BOUCHARD.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

• **Site «Vallée de la Cure et du Cousin dans le Nord Morvan »**

*M. le Président :* 1 Titulaire : Fabien BAZIN.  
Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?  
**Adopté à l'unanimité.**

• **Site «Prairies, landes sèches et ruisseaux de la vallée de la Dragne et de la Maria»**

*M. le Président :* 1 Titulaire : Jocelyne GUERIN.  
Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?  
**Adopté à l'unanimité.**

• **Site «Ruisseaux à écrevisses du bassin de l'Yonne amont »**

*M. le Président :* 1 Titulaire : Michèle DARDANT.

*M. Gauthier :* Anouck CAMAIN serait intéressée.  
(*Accord de Mme DARDANT*)

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions sur cette proposition de désigner Mme CAMAIN ? Des abstentions ?  
**Adopté à l'unanimité.**

#### COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

*M. le Président :* Nous proposons la candidature de Wilfrid SEJEAU, pour le poste de titulaire.  
Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?  
**Adopté à l'unanimité.**

#### ASSEMBLEE GENERALE D'ALTERRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

*M. le Président :* Il s'agit de désigner 1 titulaire et 1 suppléant.  
Le groupe « La Nièvre Ecologique et Solidaire » propose :  
. En qualité de titulaire : Blandine DELAPORTE  
. En qualité de suppléant : un représentant de « La Nièvre Ensemble ».  
Quel est le nom proposé par « La Nièvre Ensemble » ?

*M. Gauthier :* Je propose mon nom.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?  
**Adopté à l'unanimité.**

#### COMITE 21

*M. le Président :* Il s'agit d'une association nationale qui travaille sur les conditions de développement durable.  
Il est proposé la candidature de Blandine DELAPORTE.  
Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

**AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT (ALEC)**

*M. le Président :* Il est proposé la candidature de Jean-Paul FALLET.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL DES CITOYENS EN TRANSITION (CDCT)**

*M. le Président :* Il est proposé les candidatures de :

. Blandine DELAPORTE

. Jean-Paul FALLET

. Un représentant de « La Nièvre Ensemble ».

Quel nom peut-il être donné pour « La Nièvre Ensemble » ?

*M. Gauthier :* Anne-Marie CHENE.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

**FINANCES – FISCALITE LOCALE**

**COMMISSION DEPARTEMENTALE DES VALEURS LOCATIVES DES  
LOCAUX PROFESSIONNELS**

*M. le Président :* Il s'agit de désigner 2 titulaires et 2 suppléants.

Le groupe « Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire » propose :

. Daniel BARBIER, titulaire

. Michel MULOT, suppléant.

Quels sont les noms proposés par « La Nièvre Ensemble » ?

*M. Gauthier :* Nous proposons :  
. Anouck CAMAIN, titulaire  
. Christophe DENIAUX, suppléant.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?  
**Adopté à l'unanimité.**

### **COMMISSION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX**

*M. le Président :* Il s'agit de désigner 1 titulaire et 1 suppléant.  
Il est proposé les candidatures suivantes :  
. Daniel BARBIER, titulaire  
. Michèle DARDANT, suppléante.  
Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?  
**Adopté à l'unanimité.**

## **HABITAT**

### **COMITE REGIONAL DE L'HABITAT ET DE L'HEBERGEMENT (CRHH)**

*M. le Président :* En fait partie le Président du Conseil départemental ou son représentant, qui serait Jean-Paul FALLET, au titre de la cohérence de ses délégations.  
Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?  
**Adopté à l'unanimité.**

### **COMITE REGIONAL DE L'HABITAT ET DE L'HEBERGEMENT (CRHH) – SECTION NIEVRE**

*M. le Président :* Sont proposés, pour les représentants désignés par « Vivre la Nièvre Ecologique et Solidaire » :  
- En qualité de titulaires :  
. Jean-Paul FALLET  
. Eliane DESABRE

- . Maryse AUGENDRE
- . Patrice JOLY
- En qualité de suppléants :
  - . Justine GUYOT
  - . Séverine BERNARD
  - . Stéphanie BEZE
  - . Frédéric ROY.

Quels sont les noms proposés par le groupe « La Nièvre Ensemble » pour ce qui concerne 2 titulaires et 2 suppléants ?

*M. Gauthier :* Nous proposons les noms suivants :

- En titulaires :
  - . Franck MICHOT,
  - . Anne-Marie CHENE
- En suppléants :
  - . Pascale de MAURAIGE
  - . Patrick BONDEUX.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

#### **FONDS NIVERNAIS D'AIDE A LA MAITRISE DE L'ENERGIE (FNAME)**

*M. le Président :* Sont proposés pour siéger dans cette instance :

- . Jean-Paul FALLET, titulaire
- . Blandine DELAPORTE, suppléante.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

#### **CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT (NIEVRE HABITAT)**

*M. le Président :* Il s'agit de désigner 6 titulaires :

Sont proposés :

- . Jean-Paul FALLET
- . Maryse AUGENDRE
- . Jocelyne GUERIN
- . Frédéric ROY
- . 2 représentants de « La Nièvre Ensemble ».

Quels seraient les noms proposés ?

*M. Gauthier :*

Nous proposons les noms suivants :

- . Jérôme MALUS
- . Laurence BARAO.

*M. le Président :*

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

Il convient de désigner pour le Conseil d'Administration de Nièvre Habitat 7 personnes qualifiées :

Sont proposés :

- . M. Benjamin MASI
- . M. xxx PICQ
- . M. Jacques LEGRAIN
- . Mme Colette MONGIAT
- . M ou Mme Dominique CAILLAUX
- . M. Hicham BOUJLILAT
- . Association ANAR.

Cela ne change pas grand-chose par rapport à la précédente mandature.

Y a-t-il des oppositions ou des observations par rapport à cette liste de personnes qualifiées ?

*M. Gauthier :*

Non. Ce sont des personnes qui se connaissent bien.

*M. le Président :*

Merci. Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

## CONSEIL DE DEVELOPPEMENT HABITAT URBANISME (CDHU)

*M. le Président :* Il est proposé la candidature de Jean-Paul FALLET, en qualité de titulaire.  
Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?  
**Adopté à l'unanimité.**

## JUSTICE

### COMMISSION CHARGÉE DE DRESSER LA LISTE DEPARTEMENTALE DES JURES D'ASSISES

*M. le Président :* Il s'agit de désigner 5 titulaires :  
Sont proposés :  
. Michèle DARDANT  
. Stéphanie BEZE  
. 3 représentants de « La Nièvre Ensemble ».  
Quels seraient les noms proposés ?

*M. Gauthier :* Manifestement, cela n'a pas motivé vos troupes, Monsieur le Président.

*M. le Président :* Non. Nous faisons des gestes en permanence !

*M. Gauthier :* Nous proposons :  
. Anne-Marie CHENE  
. Anouck CAMAIN  
. Véronique KHOURY.

*M. le Président :* Merci beaucoup.  
Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?  
**Adopté à l'unanimité.**

## COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA MAISON D'ARRET DE NEVERS

- M. le Président :* Il s'agit de désigner 1 titulaire.  
Il est proposé la candidature de Wilfrid SEJEAU.  
Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?  
**Adopté à l'unanimité.**

## MOBILITES – DEPLACEMENTS

### SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET L'EXPLOITATION DE L'AEROPORT DU GRAND NEVERS ET DE LA NIEVRE – COMITE SYNDICAL

- M. le Président :* Nous sommes là encore sur un enjeu évidemment départemental.  
Il s'agit de désigner 4 titulaires et 4 suppléants.  
Sont proposés :
- En qualité de titulaires :
    - . Martine GAUDIN
    - . Jean-Paul FALLET
    - . Lionel LECHER
    - . Fabien BAZIN.
  - En qualité de suppléants :
    - . Maryse AUGENDRE
    - . Blandine DELAPORTE
    - . 2 représentants de « La Nièvre Ensemble ».
- M. Gauthier :* Nous ne pouvons pas être d'accord ; ce n'est pas possible, Monsieur le Président...
- M. le Président :* Pas de problème. On a le droit de ne pas être d'accord.
- M. Gauthier :* On a vraiment des problèmes de logique. Nous aurons du mal à nous comprendre durant ce mandat, franchement.

Nous avons des personnes qui sont intéressées, qui sont sur le secteur : Véronique KHOURY, Laurence BARAO, en titulaires. Jérôme MALUS, David VERRON, en suppléants.

*M. le Président :* Comment fonctionne-t-on ? Il serait peut-être plus simple de nous donner les 2 noms de suppléants ?

*M. Gauthier :* Je serais tenté de dire, et si mes collègues le voient ainsi : « Débrouillez-vous »... Si mes collègues veulent être présents, je ne m'y oppose pas.

*M. le Président :* Donc, pas de représentants ?

*M. Gauthier :* Devant un tel procédé, je suis sans voix.

*M. le Président :* Encore une fois, je précise qu'il y a un enjeu fort sur cet équipement. Je rappelle la composition : il y a des représentants de la Ville de Nevers, de l'Agglomération de Nevers, des représentants de la Région et des représentants du Département. Il y a donc un enjeu de majorité. Cela s'appelle la démocratie. Cela fonctionne ainsi dans notre pays, et c'est heureux. Il faut que l'on garantisse cette majorité. Si l'on veut notamment éviter des situations où l'on serait en limite sur des questions de légalité, et il y a une procédure en cours, il faut les moyens de garantir justement des principes de légalité dans ce syndicat-là.

Avez-vous deux suppléants à proposer ? Ou bien restons-nous sur une logique purement majoritaire ?

*M. Gauthier :* Je renvoie la balle vers mes collègues. S'il y en a qui veulent être suppléants, ils peuvent lever la main.

*Mme Barao :* Si vous le permettez, Monsieur le Président, le geste, je l'attendais déjà ici. Je ne vous cache pas que je m'attendais à ce que nous n'ayons absolument pas de poste de titulaire. Je pense que, là, il serait bien quand même de nous donner un seul poste de titulaire.

*M. le Président :* Non. C'est hors de question, car je l'ai expliqué tout à l'heure : il y a une question de majorité politique...

- Mme Barao :* Le problème de légalité, je ne crois pas que ce soit l'opposition qui pose ce souci-là.
- M. le Président :* Complètement. Si, si. Vous allez le découvrir.  
D'accord. J'entends.  
Monsieur SUET.
- M. Suet :* Ce que vous dites ne tient pas, et vous le savez très bien. Il y a 4 collectivités associées au sein du Comité syndical : la Ville de Nevers, l'Agglomération de Nevers, la Région, le Conseil départemental.  
La Région est majoritaire. Au niveau de l'Agglomération, vous avez 2 représentants qui sont de votre bord. Et il y a la Ville. Et le Conseil départemental. Vous avez plus que la majorité. Là, cela devient antidémocratique, je suis désolé.
- M. le Président :* C'est noté.  
Wilfrid SEJEAU.
- M. Séjeau :* Merci, Monsieur le Président. Je voudrais juste signaler à Michel SUET que la Ville de Nevers a désigné 4 titulaires, et, à l'intérieur, il n'y a pas de poste pour l'opposition.  
C'est bien de donner des leçons au Président ; ce serait bien de les appliquer aussi au sein du Conseil municipal de Nevers.
- M. Suet :* Vous aurez noté que je ne suis pas maire ; c'est la première chose. Alors que, là, je m'adresse au Président.
- M. le Président :* La parole est à Jean-Luc GAUTHIER.
- M. Gauthier :* J'entends bien, et suite à ce qu'on a pu entendre depuis le début de la campagne électorale, qui est terminée maintenant, je le dis bien : « La Nièvre Ensemble » n'a rien à voir avec la Ville de Nevers. Entendez-le une fois pour toutes : Rien à voir !  
J'ai l'honneur de présider le groupe « La Nièvre Ensemble », et j'ai mes méthodes de fonctionnement. Je ne suis pas sûr qu'elles soient comparables – je n'en sais rien, d'ailleurs – avec les méthodes de fonctionnement des élus d'autres collectivités. Point.

*M. le Président :* Y a-t-il d'autres interventions ?  
Il n'y en a pas ?  
Souhaitez-vous donner des noms de suppléants ? Ou vous abstenir totalement ? Auquel cas il faudra désigner 2 autres membres suppléants parmi la majorité.  
Y a-t-il des candidats ?  
Eliane DESABRE, Joëlle JULIEN.

*Mme Bouchard :* Nous souhaiterions une interruption de séance.

*M. le Président :* Il est accordé une interruption de séance de 10 minutes.

*(Suspendue à 11 h 12, la séance reprend à 11 h 26.)*

*M. le Président :* A la suite de cette suspension de séance, avez-vous des suppléants à nous proposer ?

*M. Gauthier :* Je me tourne vers mes collègues. S'il y en a qui veulent être suppléants, ils peuvent se manifester.  
Nous vous laissons entre vous.

*M. le Président :* Sont proposées en qualité de suppléantes :  
. Eliane DESABRE  
. Joëlle JULIEN.  
Je sou mets l'ensemble de ces propositions au vote.  
Y a-t-il des voix contre ? Des abstentions ?

*M. Gauthier :* Nous ne prendrons pas part au vote.

*M. le Président :* C'est noté.  
Y a-t-il des abstentions ? Des votes contre ?  
**Adopté. 20 votes pour. Le groupe « La Nièvre Ensemble » ne prenant pas part au vote.**

## COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA SECURITE ROUTIERE

*M. le Président :* Nous avons plusieurs sous-commissions, pour lesquelles les propositions sont les suivantes :

**- Sous-commission « Agrément d'exploitation d'un établissement d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur » :**

- . Alain HERTELOUP, titulaire
- . Membre de l'opposition.

*M. Gauthier :* Nous vous laissons choisir parmi les vôtres.

*M. le Président :* Qui souhaite suppléer Alain HERTELOUP ?  
Wilfrid SEJEAU est proposé comme suppléant.

**- Sous-commission « Agrément d'exploitation d'un établissement destiné à la formation de moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur » :**

- . Alain HERTELOUP, titulaire
- . Wilfrid SEJEAU, suppléant.

**- Sous-commission « Agrément des gardiens et des installations de fourrière » :**

- . Alain HERTELOUP, titulaire
- . Wilfrid SEJEAU, suppléant.

**- Sous-commission « Agrément des personnes et organismes dispensant aux conducteurs responsables d'infractions, la formation spécifique à la sécurité routière » :**

- . Alain HERTELOUP, titulaire
- . Wilfrid SEJEAU, suppléant.

**- Sous-commission « autorisation d'organisations d'épreuves ou compétitions sportives » chargée de donner un avis sur les demandes d'autorisation d'épreuves ou de compétitions sportives :**

- . Lionel LECHER, titulaire
- . Wilfrid SEJEAU, suppléant.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

## **ASSOCIATION TGV GRAND CENTRE AUVERGNE**

*M. le Président :* Il est proposé que le Département soit représenté par Alain HERTELOUP.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

## **ASSOCIATION RN 7 2 X 2 VOIES**

*M. le Président :* Il est proposé que le Département soit représenté par Alain HERTELOUP.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

## **NUMERIQUE**

### **GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC « TERRITOIRES NUMERIQUES BOURGOGNE FRANCHE-COMTE »**

*M. le Président :* Il s'agit de désigner 1 titulaire et 1 suppléant.

Il est proposé :

. Daniel BARBIER, titulaire.

. 1 représentant de l'opposition.

Quel est le nom proposé par « La Nièvre Ensemble » ?

*M. Gauthier :* Il est proposé le nom de :

. Véronique KHOURY.

*M. le Président :* Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

**Adopté à l'unanimité.**

### **BOUCLE DEPARTEMENTALE HAUT DEBIT SYNDICAT MIXTE NIEVRE NUMERIQUE**

*M. le Président :* Il s'agit de désigner 8 représentants.

Sont proposés :

- . Fabien BAZIN
- . Justine GUYOT
- . Thierry GUYOT
- . Eliane DESABRE
- . Martine GAUDIN
- . Patrice JOLY.
- . 2 représentants pour « La Nièvre Ensemble ».

*M. Gauthier :* Sur le document que j'avais en ma possession, le premier, il était indiqué « 7 représentants ».

*M. le Président :* Après vérification, nous sommes bien à 8.

*M. Gauthier :* C'est 8. Nous espérions 3 représentants sur les 7, puisque nous étions à 2,8. Là, nous sommes 7. Nous avons largement passé la barre des 3 représentants.

Limiter à 2 représentants ! Voilà un sujet qui, me semble-t-il, est largement transversal. Aujourd'hui, sur la boucle numérique, dont chacun est heureux que cette boucle se développe à grands pas, on sait bien que ce n'est pas la seule action du Conseil départemental qui aboutira à ce résultat. Nous le savons parfaitement. L'arrivée de SFR, je sais que vous l'avez combattue, Monsieur le Président. Un de vos prédécesseurs aussi, Patrice JOLY, était largement opposé au fait que le réseau puisse être privé et non pas public. Si vous nous dites le contraire, on aura beaucoup de mal à le croire.

Donc, voilà un sujet qui doit nous rassembler. Voilà un sujet sur lequel nous sommes tous d'accord sur le fait que plus vite le département sera fibré, plus vite il sera encore plus attractif. Et cela dépasse, et de loin, les clivages politiques des uns et des autres.

Que vous n'acceptiez pas que nous ayons 3 postes, pour nous, c'est un cas de non-retour, et nous quitterons la séance si nous n'avons pas ces 3 postes, parce que l'on ne peut pas continuer à travailler dans cet esprit-là, un esprit où le sectarisme et l'idéologie l'emportent sur le bon sens. Jamais nous ne pourrions cautionner un tel fonctionnement.

Nièvre Numérique, il faut quand même en parler, et évidemment vous connaissez sans doute le sujet mieux que moi, mais quand même, je me souviens très bien de la façon dont les choses se sont passées, et du projet qui était le vôtre. Cela nous avait posé des soucis dans nos communautés de communes respectives, où nous avons un

développement qui nous était imposé, où l'on demandait à l'ensemble des communes de participer au financement, alors que certaines communes, et parfois en nombre important, n'avaient pas de retombées immédiates.

Les communautés de communes ont joué le jeu, parce que vous nous avez expliqué que ce premier lancement nous permettrait d'envisager le développement par la suite. SFR est arrivé. Vous l'avez combattu. Je reconnais aussi que le Conseil départemental a amélioré l'offre de SFR ; je l'admets. Mais je tiens d'ailleurs à souligner que le Président LASSUS a joué un rôle essentiel dans le fait que la majorité du précédent mandat accepte de rentrer dans ce schéma-là.

Donc, vous nous avez dit que les retombées financières feraient que l'on développerait par la suite. SFR arrive, et votre raisonnement était de dire qu'avec l'arrivée de SFR, il n'y a plus besoin de prévoir le financement d'un réseau plus important. Donc l'attente est grande, de la part des communautés de communes, sur un retour à terme – on ne va pas l'exiger maintenant – pour nous aider à payer ce que nous devons payer. La communauté de communes Amognes Cœur du Nivernais, où les dépenses de fonctionnement n'explorent pas – comme la commune de Saint-Benin-d'Azy, je vous le redis au passage, car j'entends que vous répétez ici ou là que les finances de Saint-Benin-d'Azy ne sont pas bien gérées – a eu un mal important à obtenir les 320 000 € de prêt. Pour des communautés de communes, c'était encore plus important.

Vous voyez donc bien que c'est un sujet qui dépasse les clivages politiques.

Donc soit nous avons 3 postes, et c'est très bien, nous en prendrons acte et nous en serons ravis, et c'est l'occasion pour vous de nous renvoyer l'ascenseur par rapport à tout à l'heure ; soit nous quitterons cette séance, parce que nous ne pouvons pas continuer à travailler ainsi.

*M. le Président :*

Si vous quittez la séance, nous convoquerons une nouvelle séance vendredi, pour laquelle le quorum ne sera pas nécessaire. Car si vous quittez la salle, nous levons l'assemblée. Auquel cas, il y a 2 options. Soit vous nous faites passer, si vous n'êtes pas avec nous à la séance de vendredi, la liste de noms pour compléter le document transmis, soit aucun nom. C'est ce que je peux vous proposer, à ce stade.

*Mme Bouchard :*

A ce stade de la discussion, il me semble quand même important de rappeler un point que tout le monde sait ici : votre majorité tient à 2 cantons sur lesquels il y a un très faible écart de voix. Cela aussi, c'est à prendre en considération, quand vous entendez verrouiller absolument tout ce qui a de l'importance pour la gestion du Département.

Pendant la campagne, on a souvent entendu des personnes de votre majorité dire que les Nivernais vous faisaient confiance depuis longtemps. Ce ne sont pas « Les Nivernais » : ce sont une poignée de Nivernais en plus de ceux qui nous ont fait confiance. Et donc nous avons, nous aussi, le devoir de les représenter, de défendre leurs intérêts, et tout bonnement de participer à la gouvernance de cette mandature.

*M. le Président :* Bien. Je renouvelle ma question : Nous fournissez-vous une liste de noms pour la séance de vendredi ?

*M. Gauthier :* Vous verrez si nous serons présents, ou pas.

*M. le Président :* Je ne vois pas la cohérence...

*M. Gauthier :* Pourquoi n'est-ce pas cohérent ?  
Nous pouvons bien quitter la séance.

Vous le voyez, nous parions sur l'intelligence humaine. On peut aussi considérer que, d'ici vendredi, au sein de votre majorité, il y a bien des personnes qui vont se dire que notre demande est peut-être légitime ; qu'elle n'est peut-être pas complètement illégitime. Je ne sais pas comment vous fonctionnez dans votre groupe ; nous, c'est comme cela que nous fonctionne. Il y a un sujet qui arrive sur la table, on en débat.

*M. le Président :* D'accord.  
Je déclare cette séance levée.

*(La séance est levée à 11 h 37.)*